



# Riederthal



## BULLETIN MUNICIPAL 12/2025

## **LE MOT DU MAIRE**

---

Chères Biederthalaises, chers Biederthalais,

En cette nouvelle année 2026, je tiens à vous adresser mes Vœux les plus sincères : que ces mois à venir vous apportent Santé, Bonheur et de beaux moments partagés avec ceux qui vous sont chers.

Cette année revêt pour moi une dimension particulière : elle marque l'aboutissement du mandat que vous m'aviez confié. Durant ces années passées à vos côtés, j'ai eu de la chance de rencontrer des personnes engagées, solidaires, passionnées par la vie de notre commune.

Nous avons relevé des défis administratifs, financiers, soutenu la vie associative, embellie nos espaces publics, encouragé les initiatives locales...rien de tout cela n'aurait été possible sans votre participation, votre patience parfois, et votre confiance surtout.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui participent à faire vivre notre village : bénévoles, enseignants, commerçants, artisans, ouvrier communal, et bien sûr vous, habitants qui êtes le cœur même de notre communauté.

Jusqu'à la fin du mandat, je continuerai à travailler sur les projets en cours : le pôle scolaire, la sécurisation et le ralentissement de nos rues.

En 2026, continuons ensemble à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, entreprendre et grandir.

Très belle année à toutes et à tous.

*Mme Le Maire  
Danielle CORDIER,*



## **ANNÉE 2025**

---

**Sécurisation du village :** 2<sup>ème</sup> phase d'étude pour élargissement des trottoirs, ralentissement de la circulation et l'enfouissement des réseaux (Priméo, Orange...) et dépôt du dossier à la CEA.

**Eglise - cimetière :** végétalisation des allées du cimetières en cours.

**12 rue Principale :** acquisition en fin d'année 2024 le maison Gutzwiller par l'organisme EPF et courant 2025 le désemembrement cette maison.

**Photocopieur :** acquisition d'un nouveau photocopieur à partir de mars 2025 mais en location.

**Tilleuls :** taille de tous les tilleuls aux abord de la rue Principale RD23.

**Société COLAS :** travaux d'entretien de la voirie, rue du Moulin et chemin du Leihouse.

**Jour de la nuit :** la commune a participé à cet évènement national qui a eu lieu le samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025.

L'objectif de cette action est d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les causes et les conséquences de la pollution lumineuse. Vous pourrez trouver plus d'informations à ce sujet sur le site suivant : [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr).

**Fonds communal d'Alsace :** le Conseil Municipal de Biederthal a décidé d'attribuer le fond au SIPSBI (Syndicat Intercommunal Préscolaire et Scolaire Birsig à l'Ill) pour la construction d'un groupe scolaire intercommunal. Le montant de l'aide attribuée par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) est de 100 000,00 €.

**NATURA 2000 :** la charte NATURA 2000 du Jura Alsacien est une charte de bonne pratique ouvrant droit à une exemption de la taxe foncière pour une durée de 5 ans renouvelable. Cette dernière a été signée en juin 2025.

Un îlot de sénescence a été créé en partenariat avec NATURA 2000 ce dernier permettra à la commune de toucher une subvention d'un montant de 6 000,00 € / hectare de la Région Grand Est.

**Opération « Brioches » 2025 :** La solidarité et la générosité des Biederthalois ont une nouvelle fois été au rendez-vous lors de la traditionnelle vente de "Brioches" au profit des personnes handicapées mentales de l'A. P. E. I. de Hirsingue. Le résultat de l'édition 2025 s'élève à 520 €. **Merci pour vos dons.**

## **ANNÉE 2026**

---

**Repas des Aînés :** la rencontre se fera le dimanche 18 janvier 2026.

## **URBANISME 2026**

---

### **Autorisations d'urbanisme**

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie sous peine éventuelle de devoir détruire l'ouvrage, pour tous les travaux extérieurs (ravalement de façades, pose de bardage, clôture...), ou modification (cheminée, fenêtre, vélux...).

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

## Mairie

5 rue Principale  
68480 BIEDERTHAL  
Tél : 03 89 40 70 77  
mairie.biederthal@wanadoo.fr

## Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi de 14h00 à 19h00  
Jeudi de 09h00 à 12h00

Secrétaire de Mairie : Mme Muriel MUNCH

Agent technique : M. Michel TSCHIEMBER

**Retrouvez toutes les actualités et informations importantes sur notre site web consultable sous :**  
<https://biederthal.alsace>

## Pour des problèmes urgents, vous pouvez joindre :

Mme le Maire Danielle CORDIER au 06.88.81.39.50 ou sur rendez-vous.  
Les adjoints sont également disponibles sur rendez-vous au 03.89.40.70.77

## Illiwap

L'application ILLIWAP, gratuite pour les usagers, vous permet d'être alerté au plus vite des urgences et actualités de la commune de Biederthal.

***Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application, plus de renseignement en Mairie.***

## Avis aux nouveaux arrivants, signalez-vous en Mairie !

- En application du droit local, tout citoyen d'Alsace-Moselle a l'obligation de déclarer son arrivée lors de son emménagement dans la commune, ainsi que son départ lorsqu'il déménage.

## J'ai 16 ans : Le recensement c'est important !

**Le recensement citoyen (recensement militaire) est une démarche obligatoire à 16 ans.**

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique...). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité. Présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité française, du livret de famille de vos parents.

## MAISON FRANCE SERVICES A FERRETTE

La **Maison France Services** de Ferrette vous accueille au 46 rue du Château. Les agents sont là pour vous accompagner dans vos **démarches administratives et en ligne** et vous prodiguer des conseils et des informations.

Les agents peuvent également vous aider à faire votre pré-demande de carte d'identité.

Afin de vous servir au mieux, merci de prendre rendez-vous au 03.67.24.68.04 ou par courriel : [ferrette@france-services.gouv.fr](mailto:ferrette@france-services.gouv.fr).

# **ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026 : NOUVEAU MODE DE SCRUTIN**

---

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (1er tour) et le dimanche 22 mars 2026 (Second tour).

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un scrutin de liste paritaire.

**Un changement important pour 2026 : vous voterez pour des listes bloquées de candidats.**

Voici ce qu'il faut retenir :

**✗** Le panachage est INTERDIT : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.

**✗** AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif : annotation, froissement, déchirure, coupe, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral.

## **LOCATION : SALLE POLYVALENTE – GARNITURES - VAISSELLES**

---

La gestion de la salle polyvalente « BIRSIG » est effectuée par la Commune de Biederthal, il convient de prendre contact avec Mme Anne Geyer 2<sup>ème</sup> Adjointe 07.70.89.90.98 ou Mme Danielle Cordier Maire 06.88.81.39.50.

Vous trouverez les tarifs sur le site internet de la commune sous Vie Municipale – location salle des fêtes.

## **COMMUNICATIONS**

---



**Numéro d'urgence international : 112**  
**Pompier : 18**  
**Samu : 15**  
**Police : 17**  
**Centre antipoison :**  
**03 88 37 37 37**

## **BRIGADE VERTE**

Tél : 03 89 74 84 04

Mail : contact@brigade-verte.fr

## **SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU**

Accueil – siège de la CCS (Altkirch) : 03 89 08 36 20

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur "côté public" veuillez laisser un message au 03 89 25 36 48.

Pour l'assainissement, l'eau potable et les ordures ménagères ainsi que le reste des informations : voir sur le site <https://www.cc-sundgau.fr/>

**L'Abbé Adolphe TSIAKAKA** 20 Place Saint-Martin – 68480 OLTINGUE 03.89.40.71.54

[Paroisses.portedujura@orange.fr](mailto:Paroisses.portedujura@orange.fr)

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse : Mme Lucienne PFIFFER : 03.89.07.31.11

## **Pour tout besoin de conciliation, régler des litiges entre particuliers, pensez au Conciliateur de Justice**

[www.conciliateurs-alsace.com](http://www.conciliateurs-alsace.com)

Canton de Ferrette à la Mairie de Ferrette 38 rue du Château 68480 FERRETTE.

Conciliateur de justice contacter la mairie pour prendre rendez-vous 03.89.40.40.01.

## **Espace solidarité et seniors - Assistante sociale**

39 av. du 8ème Régiment de Hussards

Quartier Plessier - bâtiment 2 - BP 51027

68134 ALTKIRCH

- Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.98 ou par mail : [espacealtkirch@haut-rhin.fr](mailto:espacealtkirch@haut-rhin.fr)

- Espace Solidarité Senior :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.30 ou par mail : [gerontoaltkirch@haut-rhin.fr](mailto:gerontoaltkirch@haut-rhin.fr)

## **ÉTAT CIVIL ANNÉE 2025**

---

### **Naissances :**

06.09.2024 **Lilly**, Suzanne KOERPER

Fille de Léa Marie HENNET et de Olivier Georges KOERPER

06.03.2025 **Elsie** CLASADONTE BECHARA

Fille de Laure CLASADONTE et de Rony BECHARA

*Félicitations*

### **Décès :**

10.03.2025 DOPPLER née LINDER Berthe Irène décédée à WALDIGHOFFEN

16.03.2025 SCHMID née ANSEL Marianne décédée à BERN

10.05.2025 GUTZWILLER née GOEPFERT Bernadette Andrée décédée à BOUWILLER

15.07.2025 DOR née DOPPLER Monique décédée à AVIGNON

*Nos sincères condoléances.*

## **GRANDS ANNIVERSAIRES 2024 À PARTIR DE 80 ANS**

---

Suite à un oubli, nous vous mettons les grands anniversaires qui ont lieu en 2024.

- DOPPLER Antoine 80 ans
- STOECKLIN Michel 80 ans
- MARTIN Irène 85 ans
- DOPPLER Berthe 90 ans
- JOURDAN Henriette 90 ans

*Les personnes ne souhaitant pas figurer dans la rubrique des grands anniversaires 2026, peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie au courant de l'année.*

## **PETITS RAPPELS CIVIQUES (de Savoir-Vivre Ensemble)**

---

*La qualité de vie à Biederthal est notre souci à tous ! Vous aussi vous pouvez y contribuer .....*

### **Petit Rappel concernant le ramassage des ordures ménagères.**

Le ramassage s'effectue le mardi, les sacs et conteneurs sont à sortir la veille au soir.

### **Ne laissons pas divaguer nos chiens.**

Le propriétaire est toujours responsable juridiquement des conséquences quelles qu'elles soient. Les divagations peuvent être punies par une amende de 150 euros.

Et les petits sachets en plastique pour ramasser leurs besoins, c'est bien utile ... si ... on ne les laisse pas sur place !

### **Respectez vos voisins ! Ils vous respecteront.**

Tondeuse, Karcher ou autres machines électriques et bruyantes sont interdits.

Ainsi que le dépôt des bouteilles vides au conteneur à verres, le dimanche et les jours fériés, avant 8 heures du matin entre midi et 13h30 et après 19h le soir ! Samedi 18h.

### **Déchets verts (Uniquement pour les particuliers).**

La plateforme pour les déchets verts est ouverte et nous vous prions de respecter la place et de n'apporter que les déchets verts (branchages, coupes de branches, de bois, de haies...).

### **Nettoyage et déneigement des trottoirs.**

Pour la propreté du village chaque riverain à l'obligation d'assurer la propreté du trottoir (balayage, désherbage et déneigement) au droit de sa propriété et de couper les végétaux qui empiètent sur le domaine public. Pour les propriétaires concernés, il convient de nettoyer et d'entretenir les berges de la rivière. Merci de prendre les mesures nécessaires pour créer le moins de gêne possible aux usagers du domaine public et à vos voisins.

### **Cimetière.**

Les bacs sont mis à la disposition des usagers, pour les « Déchets Végétaux ».

Nous vous demandons de ramener les plateaux plastiques, les fleurs artificielles et les pots plastiques ainsi que les restes de bougies, les cartons et de faire le tri chez vous dans les bacs adaptés. Il est également rappelé aux usagers que le désherbage entre les tombes reste de leur ressort. L'ouvrier communal se charge uniquement de l'entretien des allées principales.

### **Stationnement interdit.**

Suite à plusieurs plaintes du voisinage, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner sur l'emplacement du bus scolaire et sur les passages piétons ou à moins de 5 mètres de celui-ci (code la route Art. R417-11).

## PRIMÉO – CONSEIL EN ÉNERGIE

---

Priméo Énergie propose depuis début 2025 un service de conseil en énergie à Saint-Louis. Ce conseil est accessible à tous et traite de toutes les questions liées à l'énergie.

La consultation peut se faire en personne à notre siège de Saint-Louis, 26 rue du Rhône, 68300 Saint-Louis, ou par téléphone 03 89 89 76 40.

Les entretiens sont gratuits et durent généralement 45 à 60 minutes.

Les personnes intéressées peuvent prendre directement rendez-vous à l'une des adresses suivantes : [filiale-alsace@primeo-energie.fr](mailto:filiale-alsace@primeo-energie.fr) ou [conseil\\_en\\_energie@primeo-energie.fr](mailto:conseil_en_energie@primeo-energie.fr)

Le conseil en énergie peut répondre à toutes les questions concernant les bâtiments communaux, les maisons, le chauffage, l'isolation, le photovoltaïque ou les possibilités de subvention.

N'hésitez pas à les contacter pour toute demande à ce sujet.

## ONF

---

### Coupes de régénération : renouveler progressivement la forêt

#### La définition des forestiers...

Les coupes dites de "*régénération*" visent à **apporter progressivement de la lumière aux jeunes pousses** et permettent à la forêt de se renouveler. Couper des arbres mûrs apporte de la lumière au sol, ce qui favorise l'installation et la croissance des petits semis naturels qu'ils auront donné avant d'être récoltés. La relève est ainsi assurée !

Lorsqu'ils arrivent à maturité (à partir de 150 ans pour un chêne et 55 ans pour un épicéa par exemple), les arbres de gros diamètre sont récoltés lors de coupes progressives de régénération et **seront sciés avant d'être utilisés dans notre quotidien pour la construction, la menuiserie, l'ébénisterie...**

Si le paysage change aux yeux des promeneurs lors d'une coupe de régénération, la vie de la forêt, au sein même de cet espace, continue pleinement de battre son plein. Dans quelques années, de **nouvelles générations de promeneurs admireront ici de beaux et grands arbres** lesquels font, depuis plusieurs siècles grâce aux principes de gestion forestière posés par Colbert, la beauté des forêts publiques françaises.

*Dans une forêt, seules quelques parcelles font l'objet chaque année de coupes progressives de régénération. Une régénération réussie, c'est-à-dire avec de beaux semis au sol à une densité satisfaisante, peut prendre une dizaine d'années, voire plus selon les essences et les contextes. Il convient d'ôter progressivement les arbres matures ce qui permet aussi de doser l'ombrage. Les forestiers décident de la cadence des récoltes progressives des semenciers en fonction de la densité et de la croissance des semis présents au sol.*

Ces coupes de régénération sont encadrées par un plan de gestion. **Cette feuille de route du forestier**, autrement appelée, **aménagement**, établie sur une vingtaine d'années environ, ne remplace pas pour autant les nombreux diagnostics réguliers qu'il doit effectuer sur le terrain pour garantir le renouvellement des forêts.

Par ailleurs la coupe de régénération n'est pas synonyme de disparition du milieu naturel, bien au contraire. A ce stade, **la dynamique naturelle reprend ses droits et on assiste à un véritable foisonnement écologique et mosaïque de milieux ! En termes de biodiversité**, elle crée des lisières et des milieux très ouverts qui sont **favorables** à différentes végétations et à différentes espèces d'insectes, de rapaces et d'oiseaux nichant au sol (Engoulevent d'Europe, Busard centré, Circaète Jean-le-blanc par exemple). Peu le savent également, mais **90% de la diversité de la flore en forêts se retrouve dans les zones ouvertes !** Par

ailleurs, tous les gros bois ne sont pas récoltés. Les forestiers sanctuarisent des zones où il n'y aura jamais de coupes de régénérations. On parle alors d'îlots de senescence.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.onf.fr](http://www.onf.fr) ou encore la page YouTube de l'Office national des forêts, ce qui pourra probablement répondre à vos questionnements.

#### **Pour information, suite à l'exploitation de la parcelle 4-5 de la forêt de Biederthal.**

Densité de chêne prélevée : 2,8/ha soit 2,8 chênes sur 10 000 m<sup>2</sup>

Ce qui fait un total de 45 chênes pour 16 ha soit 160 000 m<sup>2</sup>.

A titre de comparaison, nous avons marqué sur la totalité de la parcelle 41 arbres bio parmi lesquels 14 sont des gros chênes (un arbre bio, une fois marqué ne peut plus être exploité, peu importe l'évolution de l'arbre, c'est un arbre qui est dédié à la biodiversité).

Afin d'assurer un prélèvement précis et ainsi ne pas décapitaliser la parcelle, nous avons procédé à un comptage en amont du martelage de tous les chênes en prenant le diamètre.

Ces données nous permettent de connaître la totalité des chênes qui se trouvent sur la parcelle, mais surtout pour connaître la population de chêne par classe de diamètre.

Une fois ces données renseignées, l'ONF connaîtra le nombre précis de chênes qu'ils devront récolter afin d'avoir le meilleur équilibre entre la lumière au sol pour régénérer la parcelle et le nombre de semenciers.

**La totalité des chênes exploités ont été vendus sous label afin d'assurer leur transformation sur le territoire français ou européen suite à notre proximité avec les frontières et ainsi empêcher qu'ils se retrouvent en exportation vers la Chine...**

## **L'ÉCOLE DES COLLINES – Ecole privée de Biederthal**

---

Voilà la quatrième année scolaire de l'école des collines au sein du village de Biederthal. C'est à présent 28 enfants qui grandissent au quotidien dans les locaux de Biederthal et au contact du village, qui fait pleinement partie de la pédagogie choisie par l'établissement.

Les élèves en apprécient d'ailleurs de multiples facettes : « A Biederthal, on aime : qu'il y a beaucoup de nature, le terrain de foot, le magasin, que c'est comme une grande famille, les champs, la chorale, le terrain de basket, les collines, la mare, le potager, la terrasse de l'école... »

L'année passée les enfants ont été appelés à explorer les milieux naturels de façon bi-hebdomadaire aux côtés de Galatée, l'enseignante nature et à travers divers projets. Ces projets les ont amenés à rencontrer avec beaucoup de joie et de curiosité différents acteurs locaux, entre autres les gardes forestiers et un spécialiste des amphibiens (Thomas Altherr) dans une opération de sauvetage des amphibiens, la ferme du Geissberg dans un projet du blé au pain, des parents d'élèves apiculteurs de Wolschwiller pour découvrir la ruche.

Au sein de la salle de classe, l'année a été très riche et studieuse également, en plus du travail de base pour s'approprier le programme en maths et en français, les enfants se sont adonnés avec passion à la thématique des voyages autour du monde, en explorant tour à tour l'Inde, la Laponie, le Brésil, l'Egypte ainsi que plusieurs régions françaises. Chants, danses, menus traditionnels confectionnés par leurs soin, aperçu des langues respectives... les apprentissages sont vécus pleinement et ont abouti à un magnifique spectacle de fin d'année fin juin.

Voici des qualificatifs récoltés auprès des enfants à propos de l'école : « créative, joyeuse, super, musicale, amusante, magnifique, voyageuse, studieuse, extraordinaire, solidaire, cool, active, encourageante, naturaliste, familiale... »

Le journal de l'école qui paraît deux fois par an sera mis en vente et distribué aux intéressés à partir de février.

Prochains événements ouverts à tous :

- 25 janvier : concert du chœur d'enfants à l'Eglise Saint-Michel de Biederthal
- 28 mars : fête de printemps avec chasse aux œufs à Lutter
- 7 juin : Kermesse à Biederthal
- 30 juin : spectacle de fin d'année

Nous nous réjouissons aussi d'agrémenter à nouveau la fête des aînés en janvier de quelques chants !

Si vous souhaitez recevoir des informations précises, les invitations aux événements, réserver un journal de l'école ou même nous proposer un projet ou votre visite, vous pouvez nous envoyer un mail à [contact@ecoledescollines.fr](mailto:contact@ecoledescollines.fr).

Des infos sur [www.ecoledescollines.fr](http://www.ecoledescollines.fr)

## PÔLE SCOLAIRE

---

SIPSBI Regroupement scolaire Biederthal Wolschwiller Oltingue Linsdorf Bettlach Fislis Lutter et Raedersdorf

Le nouveau groupe scolaire d'Oltingue s'inscrit dans une démarche résolument durable, portée par une volonté forte de valoriser les ressources locales tout en plaçant le confort des usagers et un bâtiment énergétiquement performant au centre des réflexions.

Les réflexions se sont organisées autour d'une conception bioclimatique, optimisant les apports naturels tout au long de l'année. Les ouvertures et les orientations ont été étudiées pour maximiser les apports solaires en hiver et pour limiter la surchauffe estivale grâce à des casquettes architecturales.

Dans une logique de circuit court et de valorisation du patrimoine forestier communal, une partie du bois utilisé pour la construction proviendra directement de la forêt communale d'Oltingue, renforçant l'ancrage local du projet. Ce choix s'accompagne naturellement de l'installation d'une chaudière bois, permettant une production de chaleur renouvelable et maîtrisée.

Le confort intérieur et la sobriété énergétique seront également assurés par un système de ventilation double flux, garantissant une qualité d'air optimale pour les enfants. Enfin, l'édifice sera équipé de panneaux solaires, contribuant à la production d'énergie renouvelable et à l'autonomie énergétique partielle du site.

L'ensemble de ces choix fait du futur groupe scolaire un exemple d'architecture responsable, tournée vers l'avenir et respectueuse de l'environnement et du territoire.

Ainsi, depuis l'attribution du projet lors du concours, les études programmatiques et les phases de concertation menées entre l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ont permis d'affiner les choix architecturaux et techniques, ainsi que de consolider l'enveloppe budgétaire du projet à travers les phases APS-APD- DPC.

À présent, le projet de construction du futur groupe scolaire à Oltingue franchit une nouvelle étape décisive. Le calendrier opérationnel se précise et permet désormais de fixer les principales échéances du projet :

\* Dépôt du permis de construire : fin novembre 2025

Cette étape marque le lancement administratif officiel de l'opération, ouvrant la voie aux phases techniques suivantes.

\* Phase PRO : début d'année 2026

La finalisation des études de projet permettra d'affiner les solutions techniques et architecturales avant le lancement des consultations.

\* Lancement des consultations des entreprises : printemps 2026

Les procédures de mise en concurrence permettront de sélectionner les entreprises chargées des travaux courant juin/juillet 2026, dans le respect des exigences de qualité et de maîtrise financière.

\* Démarrage du chantier : septembre 2026

Les travaux débuteront en fin d'été pour une durée de 16 mois.

\* Livraison du bâtiment : décembre 2027

La réception de l'ouvrage est prévue pour la fin d'année 2027 permettant une mise en service opérationnelle à partir de la rentrée suivante.



## KULTOURTAGE

---

Le Festival KulTourage Rodersdorf-Biederthal – dépasser la frontière grâce à l'art et la musique – un grand succès !

Les deux villages voisins de Biederthal et Rodersdorf (CH) ont rayonné grâce à leurs artistes locaux pendant tout un week-end en septembre : Expositions, concerts, lectures et ateliers artistiques.

„C'est un peu le Montmartre artistique du XXI siècle „, plaisante les Dernières Nouvelles d'Alsace, en évoquant la multiplicité d'artistes qui étaient présents pendant tout un week-end dans les deux petites communes de Biederthal et Rodersdorf. En effet, à l'occasion de cet événement culturel et artistique, plus de 50 artistes ou groupes d'artistes ont exposé ou se sont produits dans les deux villages voisins. Ce qui semble exceptionnel, c'est qu'ils étaient tous des locaux, ou originaires de Biederthal ou Rodersdorf. Impressionnant le nombre de gens qui pratiquent des activités artistiques, musicales ou littéraires dans notre coin. C'est d'autant plus génial que ces activités représentent tous les styles d'art contemporain : de la musique classique, du hip-hop expérimental, des chœurs d'enfants, de la peinture abstraite et figurative, des lectures, de la poésie, de l'art textile, etc.

Organisé tous les deux ans, ce festival est initialement né à Rodersdorf. Il est désormais organisé conjointement par les deux villages et via les associations Kultourtage, soleuroise et Tissage, alsacienne. Soutenus par les mairies, le canton de Soleur mais aussi la communauté de communes Sundgau, la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et la Région Grand Est, les Kultourtage ont vocation à faire dépasser

les frontières et vivre les richesses de chaque territoire et de ses artistes. Le festival a été officiellement lancé le vendredi 12 septembre à Rodersdorf par les maires des Biederthal et de Rodersdorf et – invitée surprise en directe de Paris, la sénatrice alsacienne Sabine Drexler. Suivis de concerts toute la soirée. Le samedi et le dimanche, les expositions réparties un peu partout dans des lieux publics ou privés des deux communes étaient ouvertes au public de 11h à 18h. Dans le même temps, des concerts se sont déroulés à différents horaires et dans plusieurs lieux.

Le festival 2025 a dépassé les attentes des organisateurs à tous les niveaux : nombre et qualité d'écoute du public, qualité des œuvres exposées, atmosphère amicale et bon enfant, rencontres exceptionnelles et un résultat très motivant des collectes...

Désormais les deux associations-organisatrices (KulTourage et Tissage) ont déjà repris leur travail d'organisation en vue du festival 2027.

Pour l'année 2026, l'association TISSAGE musique et poésie de Biederthal proposera un programme culturel pour le Jura alsacien, notamment des concerts et des performances et installations littéraires et musicales. Le programme définitif sera distribué dans tous les ménages de notre village au printemps 2026.

## JOURS FERIÉS POUR L'ANNÉE 2026

---

- Jour de l'an jeudi 1<sup>er</sup> janvier
- Vendredi Saint 3 avril
- Lundi de Pâques 6 avril
- Fête du Travail vendredi 1<sup>er</sup> mai
- Victoire 1945 vendredi 8 mai
- Ascension jeudi 14 mai
- Lundi de Pentecôte 25 mai
- Fête nationale mardi 14 juillet
- Assomption samedi 15 août
- Toussaint dimanche 1<sup>er</sup> novembre
- Armistice mercredi 11 novembre
- Noël vendredi 25 décembre
- Saint Etienne samedi 26 décembre

## NOS ASSOCIATIONS, COMMERCES ET ACTIVITÉS.

---

### Art-Terre ou TISSAGE

Président M. Victor SAUDAN  
0041.79.773.05.20  
[saudanvictor@gmail.com](mailto:saudanvictor@gmail.com)

### SCEA Leihouse

Pension pour chevaux  
Web : [www.leihouse.com/horse-pension](http://www.leihouse.com/horse-pension)

### Association Rhizosphère (école des collines)

Président M. Thierry KAUFFMANN  
[thierry.kauffmann@hotmail.fr](mailto:thierry.kauffmann@hotmail.fr)

### Bistrot « Chez Mamie Flo »

17 rue Principale  
06.79.04.09.20

### L'épicerie du Geissberg

22 rue Principale  
09.53.72.42.24  
06.52.61.85.30  
[s.fernex@gmx.net](mailto:s.fernex@gmx.net)

